

La lettre en hémovigilance Centre-Val de Loire



*V*oici la toute première lettre en hémovigilance créée par

La Cellule Régionale d'Hémovigilance Centre-Val de Loire.

Parce que nous restons dans une dynamique d'accompagnement, de soutien et d'aide envers tous les acteurs transfusionnels.

Ces lettres vous permettront d'être informés, trois fois par an, en temps réel sur l'actualité, la réglementation, les événements à venir et toutes informations portant sur l'hémovigilance utiles aux établissements de santé et dépôts de la région.

Vous en souhaitant bonne lecture...

Rédacteurs : **Dr. Thierry SAPEY** : Coordonnateur Régional d'Hémovigilance et de Sécurité Transfusionnelle

Mme Marjorie BLIN : Assistante

Courriel secrétariat : ars-cvl-hemovigilance@ars.sante.fr

Téléphone secrétariat : 02.38.77.31.47

Formations

Mise en place de formations dédiées aux hémovigilants de la région concernant les déclarations de FIG et EIR et le rapport annuel d'activité de chaque ES (avec ou sans dépôt) sur le site E-fit de l'ANSM

<https://e-fit.ansm.sante.fr>

Un courrier de rappel sera transmis en amont aux directions des ES pour que les hémovigilants puissent bénéficier du matériel adapté à cette obligation réglementaire (lecteur de carte CPS et logiciel adapté).

Les formations seront dispensées sur le site de l'ARS par le Dr.SAPEY et Mme BLIN.

Agenda 2021

Réunion régionale en attente en fonction de l'évolution de la crise sanitaire



Actualités

A ce jour, les données actuelles françaises concernant l'hémovigilance et la COVID 19 nous permettent de dire qu'aucun receveur de PSL n'a été infecté par un donneur positif à la COVID 19.

Les multiples essais concernant l'utilisation du plasma de patients guéris de la COVID 19 chez les patients atteints par ce virus sont, à ce jour, peu concluants.

Réglementation

Décret n°2020-1019 du 7/08/2020 relatif à la mise à disposition du plasma lyophilisé (PLYO).

Le PLYO, qui est un PSL, doit être positionné dans le dépôt de sang d'un ES disposant d'une autorisation (urgence ou délivrance).



Le DGARS après avis du CRHST autorise la conservation de concentrés de globules rouges de groupe O et si besoin du plasma de groupe AB ou du plasma lyophilisé distribués par l'EFS référent dans le dépôt de l'ES. Celui-ci peut ainsi délivrer en urgence vitale à des patients hospitalisés dans l'ES.

A noter que le PLYO doit être réservé aux situations pour lesquelles le délai de disponibilité du plasma décongelé au sein de l'ES n'est pas compatible avec la qualité et la sécurité des soins.

Docs sur CNCRH

- Dossier transfusionnel
- CAT au dépôt de sang
- Gestion personnalisée du capital sang



<http://hemovigilance-cncrh.fr/wp18/accueil/les-regions/centre-val-de-loire/>

Etudes



Etude régionale sur le transport de PSL en 2019 :

20% étaient réalisés avec transport simultané de personne ou de produit non lié à la transfusion, 1/3 des chauffeurs n'étaient pas formés.

Un nouvel audit similaire au premier sera initié en 2021 afin de faire un comparatif suite aux mesures mises en place.